

Extrait du El Correo

<http://www.elcorreo.eu.org/Peu-de-proprietaires-terriens-en-Argentine-beaucoup-de-pauvres>

Peu de propriétaires terriens en Argentine, beaucoup de pauvres

- Argentine - Social -

Date de mise en ligne : dimanche 12 février 2017

Copyright © El Correo - Tous droits réservés

En Argentine, 1 % des plus grandes *estancias* [propriétés terriennes] représente 36 % de la terre. Concentration et expulsions sont les deux faces d'une même monnaie. Il est absolument nécessaire de distribuer la terre pour combattre l'inégalité et la pauvreté.

Le 10 janvier dernier, le conflit territorial qu'ont les Mapuches avec l'*estancia* de la multinationale Benetton située dans le département de Cushamen, dans la province de Chubut est devenu de [notoriété publique](#). L'occupation territoriale que le *lof* mapuche [1] a commencé il y a deux ans en réclamant la reconnaissance de la préexistence ethnique et le respect des territoires ancestraux, a dérivé en une expulsion violente faisant des blessés graves et à l'ouverture d'une procédure judiciaire les accusant de terroristes.

Ces faits ont à nouveau soulevé la question de qui sont les propriétaires de la terre en Argentine. Mais aussi, d'autres nouveaux débats ont été ouverts liés au non respect des droits spécifiques des peuples autochtones et au niveau de la violence avec laquelle l'État opère face aux expulsions et aux manifestations.

Qui possède la terre en Argentine

Récemment, l'organisation internationale [Oxfam](#) a publié un [rapport](#) sur l'inégalité de la distribution de la terre en Amérique Latine. L'étude signale que dans notre pays, 1 % des *estancias* représente 36 % de la terre. Tandis que 80 % des plus petites propriétés (en Argentine, on estime que ce sont celles qui ne dépassent pas les 100 hectares) représentent seulement 13 % du territoire.

Cette inégalité dans la distribution de la terre est en relation directe avec le modèle d'accumulation en vigueur actuellement, qui tend à accroître la surface productive et à attirer des capitaux étrangers pour une plus grande exploitation des ressources naturelles. Ainsi, sous ce modèle, l'efficacité productive est basée sur l'utilisation de [paquets technologiques](#) et sur la nécessité d'approfondir la concentration historique de la terre pour le progrès des mines, du pétrole, de l'industrie forestière et de l'agrobusiness. Selon *Oxfam*, entre seulement 2000 et 2014, les plantations de soja en Amérique du Sud ont progressé de 29 millions d'hectares, dont le Brésil et l'Argentine représentent près de 90 % de la production régionale.

Selon le *Registre National de la Terre*, dans le pays il y a 269 millions d'hectares de terres rurales. Près de 16 millions sont entre des mains étrangères, comme celles du groupe *Benetton*, avec un million et demi d'hectares en Patagonie. Parmi celles-ci, il y a aussi l'entreprise *Adecoagro*, qui a environ 200 000 hectares, dont une partie dans la province de la Santa Fe. De même que *Bunge y Born* et *Fortabat*, qui possèdent environ 2 millions d'hectares répartis sur plusieurs provinces. Les protagonistes de ce modèle forment le groupe des 30 grands propriétaires terriens du pays.

Dans ce contexte, le rôle de l'État a été le moteur pour garantir le fonctionnement. En juillet 2016, le président Macri a modifié la [Loi de la Terre Rurale](#) (décret 820/2016), assouplissant les restrictions sur la vente de terres aux étrangers. Et a aussi été mis en oeuvre le *Plan Belgrano*, qui promet un investissement de millions de pesos en infrastructure mais dont on pense qu'il sera destiné à l'exportation de produits primaires vers l'Alliance du Pacifique et vers la Côte Est des États-Unis.

Entre la pauvreté et la violence

Mais ce n'est pas tout, ce développement de la surface productive en Argentine au cours des vingt dernières années a eu son revers de la médaille : le déplacement de milliers de petits producteurs de l'agriculture familiale, et beaucoup d'autres qui se sont trouvés coincés dans des zones pauvres en ressources et en infrastructures.

De la même façon, la violence avec laquelle s'est produite l'expulsion de la communauté mapuche a été non seulement un échantillon clair de la spoliation inévitable à laquelle les populations sont soumises, mais aussi de la complicité étatique pour qu'elle soit menée à bien. Comme [l'a dénoncé l'un des manifestants](#), « *la quantité d'armes qu'ils avaient était impressionnante. Cela fut très violent, depuis longtemps je n'avais pas vu autant de violence. Ils nous ont frappés et ils nous ont envoyés du gaz lacrymogène et il n'y a eu aucun ordre écrit. De Personne. C'était un ordre verbal* ».

Encore une fois, ils n'ont, non seulement, pas respecté la législation nationale (Constitution art. N ° 75, inc. 17) et internationale (Accord 169 de l'OIT, art. 14 et 16) qui reconnaissent la préexistence ethnique et culturelle des peuples autochtones et leurs droits à la possession et à la propriété des terres. Mais, dans ce cas, le Juge fédéral en charge de la procédure a ignoré la Loi 26.160 qui interdit les expulsions de terres qu'occupent traditionnellement les communautés. Au contraire, il a appliqué la *Loi Antiterroriste* et a accusé les manifestants « d'usurpation, d'action concertée, d'attentat aggravés contre l'autorité et de vol de pancarte routière ».

Le rapport précité d'Oxfam souligne que « *nous sommes en présence d'une crise de droits de l'homme dans la région, qui menace les droits et les libertés fondamentales* ». Effectivement, tandis que la grande propriété s'étend sur une fraction chaque fois plus grande du territoire national, la petite production - quelle soit des paysans, des peuples originaires ou des petits producteurs - tend à s'appauvrir et à disparaître. Ces populations ne sont pas seulement menacées à cause de la vente ou de l'usurpation de leurs terres, mais aussi le sont par le manque d'opportunités de travail et pour être reléguées vers des territoires sans ressources basiques comme l'eau, sans une infrastructure minimale et dans des conditions d'extrême discrimination et de pauvreté.

La terre pour celui qui la travaille

Mettre en question les causes de l'iniquité sociale et les violentes expulsions perpétrées dans la communauté mapuche (et chez tant d'autres populations indigènes et paysannes de l'Argentine qui luttent pour leur territoire), conduit à enquêter sur ce qui se cache derrière ces conflits et comment faire pour avancer dans des propositions qui dépassent le problème.

La lutte pour la terre, loin de se terminer, se produit entre des acteurs de plus en plus inégaux. D'un côté, ceux qui contrôlent et concentrent la propriété. De l'autre, les populations des peuples originaires et paysannes dont la subsistance dépend de la terre, qu'ils conçoivent non seulement comme un bien matériel, mais comme l'expression de leur histoire et de leur identité culturelle et spirituelle.

Cette condition d'inégalité complique le combat contre la pauvreté et la marginalité. Il n'est pas possible de promouvoir une croissance inclusive, ni d'atteindre un développement durable, sans aborder le défi actuel de la concentration du territoire et la divergence dans l'accès et le contrôle de la terre et des ressources naturelles, en particulier en ce qui concerne les secteurs les plus vulnérables des campagnes. Cela implique d'éliminer les privilèges de certains pour assurer les droits de tous - individuels et collectifs - en commençant par garantir la terre à ceux qui veulent la travailler, et en générant des ponts en faveur de la croissance et du développement économique des régions.

Julia Colla* pour [Pausa](#)

[Pausa](#). Argentine, le 6 février 2017.

***Julia Colla** sociologue argentine, doctorante au CONICET - Université National du Littoral (UNL-CONICET) de Santa Fe, Argentine.

Traduit de l'espagnol pour [El Correo de la Diaspora](#) par : Estelle et Carlos Debiasi

[El Correo de la Diaspora](#). Paris, le 12 février 2017.

[[Contrat Creative Commons](#)]

Cette création par <http://www.elcorreo.eu.org> est mise à disposition selon les termes de la [licence Creative Commons Paternité - Pas d'Utilisation Commerciale - Pas de Modification 3.0 Unported](#). Basée sur une oeuvre de www.elcorreo.eu.org.

[1] Forme basique d'organisation sociale du peuple Mapuche, représentant un clan familial, ou de lignage, qui reconnaît l'autorité d'un *lonco* (cacique).